

CONGRES MAIAGE 2023
Jeudi 19 octobre 2023
SOFITEL – STRASBOURG

Présents : voir participants

Pouvoirs : Stéphane MARTIN (MAGYAR) donne pouvoir en blanc

En l'absence de Claude MOREAU et en accord avec Thomas GODARD (SAS KAISER France) et Alfred MEGUERDIDJIAN (HYDROVIDE), c'est Yves PAJOT (KARCHER) qui présentera le rapport moral du Président.

Avant de présenter les travaux engagés depuis la dernière Assemblée Générale, il est rappelé que comme chaque année, l'Assemblée Générale du SYFFA se déroule dans le cadre du Congrès MAIAGE à laquelle le syndicat est affilié.

1 - Travaux du Groupe de Travail Flexibles de Pompage

Actuellement les flexibles ADR pour le pompage de produits (ou déchets) inflammables sous vide ou en aéraulique, respectant les normes (NF EN 12 115 ou IEC TS 60079-32-1), sont jugés trop lourds et trop rigides pour les opérateurs.

Le SYFFA a donc décidé de constituer un groupe de travail « Flexibles de pompage » pour réfléchir au sujet et demander aux fabricants de développer un flexible de pompage de liquides inflammables, conforme aux normes en vigueur, qui répond aux besoins des prestataires et avec lequel les opérateurs pourront travailler en sécurité.

Un questionnaire a été envoyé aux entreprises adhérentes du SMI2D pour connaître le type, le diamètre et la quantité de flexibles de pompage de liquides inflammables utilisés.

Le questionnaire fait apparaitre que, dans 8 cas sur 10, ce sont des flexibles de classe Ω/T (catégorie de conductivité conforme à la norme NF EN 12 115.2011) qui sont utilisés pour effectuer des travaux de pompage sous vide ou en aéraulique (c'est normal car si l'on répond au questionnaire, on ne va pas répondre que l'on n'utilise pas des flexibles de classe Ω/T)

Aujourd'hui, les flexibles de pompage ADR utilisés par les entreprises sont de diamètres 80 et 100. Demain, si le marché propose un flexible qui répond aux exigences du groupe de travail (légèreté et souplesse), celui-ci devra être de diamètre 80 ou 100 dans les proportions suivantes : 60% de flexibles de diamètre 80 et 40% de flexibles de diamètre 100.

Au point de vue quantité, les besoins en flexibles de pompage ADR sont estimés entre 12.000 et 15.000 mètres linéaire de tuyaux par an. C'est un volume suffisant pour intéresser les fabricants.

Le Groupe de travail a décidé de consulter 2 fabricants de tuyaux, ALPHA GOMMA et TRELLEBORG.

Avec ces éléments (type, diamètre et quantité), Rémi PLANQUOIS, Claude MOREAU et Charles LE BOULANGER ont rencontré la société ALPHA GOMMA lors du salon POLLUTEC. Leur bureau d'études devrait nous répondre prochainement sur la faisabilité ou non d'un tel produit.

2 - Travaux avec la Fédération Française de la Carrosserie - Constructeurs

Nous avons pris contact avec les représentants de la FFC Constructeurs (Messieurs Benoit DALY et Jérôme GILLET) en fin d'année 2022 pour leur demander de participer aux travaux sur les futures évolutions de la réglementation concernant les transports des matières dangereuses (ADR) et la réglementation routière concernant les citernes et l'ensemble des hydrocureurs que nous carrossons.

Lors de notre dernière rencontre, la FFC Constructeur a demandé aux fabricants de combinés français, adhérents SYFFA, de lister au maximum 5 sujets qui concernent les règles de construction des citernes ADR opérant sous vide selon l'article 6.10 de l'ADR.

Nous leur avons transmis notre argumentaire dont les principaux points concernent :

- La pression maximale de service (PMS)
- Les nuances de matériaux dans l'ADR
- Le circuit de pompage par rapport à la réglementation ADR/ATEX
- Les vannes unidirectionnelles
- La protection thermique contre la propagation d'un feu

Benoît DALY et Jérôme GILLET sont venus sur le stand MAIAGE à POLLUTEC pour nous informer qu'ils avaient transmis notre argumentaire à la mission du transport de matières dangereuses qui a des difficultés car ils n'ont pas toutes les compétences pour instruire ces sujets.

3 – Les excavatrices/Aspiratrices :

Lors du dernier Conseil d'Administration MAIAGE, le 15 septembre dernier, Jean Luc ROBIN, Président du SMI2D nous a informé des risques importants qui existent lors de l'utilisation des excavatrices/aspiratrices pour le pompage d'un mélange gravats et déchets.

Par exemple, pour des terres ou gravats avec des produits hydrocarbonés, les excavatrices aspiratrices ne sont pas conçues comme les matériels ADR et prennent encore moins en compte une éventuelle atmosphère explosive dans la cuve.

Le SYFFA a donc proposé à la Commission Technique et Sécurité de MAIAGE de créer un groupe de travail pour recueillir différents avis (avis technique des fabricants, des utilisateurs prestataires, mais également celui de l'INRS en matière de risques). Cela permettrait d'établir une note ou un guide de bonnes pratiques quant à l'utilisation de ces matériels.

4 - Démarche de certification par France Compétences

Le S3C a entrepris une démarche pour faire reconnaître par France compétences les certifications opérateur, chef de bord, technicien expert et coordinateur travaux pour les métiers du pompage, du nettoyage à la haute pression et du décapage.

La démarche a abouti puisque 11 certifications ont été enregistrées au RSCH (répertoire spécifique des certifications et habilitations) de France Compétences. Les derniers enregistrements ont été effectués le 23 février dernier.

L'enregistrement des certifications a pour avantage de permettre aux entreprises qui le souhaitent d'utiliser en accord avec les salariés, le compte personnel de formation (CPF) pour financer les examens de certification de compétence du S3C.

5 - Vérification des matériels :

Selon l'accord SIR S3C, qui a été signé en avril 2019, il est prévu une reconnaissance mutuelle des certifications du personnel et des équipements.

Pour qu'il y ait reconnaissance mutuelle des équipements, le S3C doit mettre en place un contrôle des matériels qui sera effectué par des inspecteurs certifiés S3C.

Le SYFFA a participé aux travaux du S3C pour élaborer un règlement pour la vérification des matériels de Pompage et de Haute Pression

Des inspecteurs matériel, certifié S3C, peuvent procéder à l'examen des matériels en conformité avec les exigences du S3C reposant sur la présence et la fonctionnalité des organes de sécurité ainsi que du bon entretien de ceux-ci préconisé par les constructeurs.

L'inspecteur matériel effectue un contrôle suivant les grilles de vérification annuelle des exigences S3C définies sur un matériel de pompage soumis à la réglementation ADR ou sur un matériel HP

Si le matériel est conforme, l'inspecteur matériel renseigne l'attestation de conformité et appose l'étiquette numérotée sur le poste de commande

Une réunion a été organisée au début de l'année 2023 avec les inspecteurs S3C pour faire un bilan et évaluer la démarche. La vérification des matériels a permis de mettre en évidence que ceux-ci ne sont pas assez suivis au niveau de l'entretien.

6 – Exposition de matériels MAIAGE-Expo

En 2024, le SYFFA propose d'organiser une exposition de matériels conjointement avec le congrès MAIAGE.

Nous avons recensé quelques propositions de sites attractifs et intéressants pour y organiser notre exposition de matériels mais également les réunions statutaires et réserver un hôtel pouvant accueillir l'ensemble des congressistes.

Ces propositions seront présentées au CODIR MAIAGE pour validation.

Nous vous rappelons également que le renouvellement des mandats des administrateurs aura lieu en 2024.

7 – Salon POLLUTEC

Le SYFFA était présent sur le stand MAIAGE lors du salon POLLUTEC.

Dans l'ensemble, les équipementiers présents sont satisfaits par la qualité et le nombre de visiteurs qu'ils ont eu sur leur stand.

Nous avons été contactés par plusieurs entreprises qui souhaitent adhérer au syndicat et nous leur avons transmis à chacune un dossier de demande d'adhésion.

Les Prochaines dates pour le salon POLLUTEC sont :

- POLLUTEC Paris, le 26 et 27 novembre 2024, à Paris Expo Porte de Versailles, Hall 1
- POLLUTEC Lyon, du 7 au 10 octobre 2025, à Lyon Eurexpo.

8- Support visuel

A la demande d'Alain CROZON, le SYFFA a constitué un groupe de travail avec Yves PAJOT, Hervé PFALZGRAF et Alain CROZON pour mettre à jour le support visuel numérique créé en 2018. Celui-ci permettait aux adhérents SYFFA de communiquer sur papier à entête, devis, site web, etc....

Ce support visuel numérique sera également réalisé sur un support rigide afin que chaque adhérent puisse l'exposer dans son entreprise et l'utiliser lors des salons.



Yves PAJOT propose de procéder à la validation du rapport moral du Président.

Est-ce qu'il y a des voix contre ? Qui s'abstient ? ...

Le rapport moral est approuvé.

Yves PAJOT donne la parole à Alain CROZON, Trésorier du syndicat qui présente le bilan financier

Rapport financier du trésorier

Le syndicat est géré comme les autres syndicats adhérents à la FNSA.

Les cotisations versées se répartissent comme les années précédentes de la façon suivante : reversement de 93% des cotisations à la FNSA pour participation aux frais communs (salaires, loyers, charges, reprographie, etc ...) et les 7 % restant constituant les réserves propres au syndicat pour ses dépenses spécifiques.

Les rentrées propres au syndicat pour 2022 sont de 1204 € (en 2020 : 1250 €, en 2021 : 1246)

Les dépenses propres au syndicat ont été de 852 € en 2022 (842 € en 2021) et correspondent à la quote-part de la cotisation AFNOR.

L'excédent dégagé sur l'exercice s'élève à 352 € (168,40 en 2020, 404 € en 2021) et s'ajoute aux réserves du syndicat qui s'élèvent à 10310,24 € (9554,24 € en 2020, 9958,24 € en 2021) et sont inscrites au bilan de MAIAGE.

Yves PAJOT remercie Alain CROZON et propose de procéder à la validation des comptes.

Est-ce qu'il y a des voix contre ? Qui s'abstient ? ...

Les comptes sont approuvés.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité sans observations.

Participants :



FEUILLE DE PRESENCE
Jeudi 19 octobre 2023
Assemblée Générale SYFFA

NOMS	SOCIETES	EMARGEMENT	Adresse EMAIL
PLANCHON'S	VEOEN		
PFALZGRAF	MAMMELBAHN		
GREAVINÉ	ZATHP		P. GOSWAMI @ SYFFA . FR av@tidofrance.fr
VOORNEVELD	LA THAD		
THOU ST	RIVARD		
Megandjia	Refid		a.megandjia@hawa.com
LUFKASE.J	HUWER-HYD		
GODART	KAISER		
LOARN.O	HYDROVIDEO		alouarn@huwer.com
ORZON Alain	Art-Freem		
LOUES	MINIMAY		floues@huwer-syffa